

Actualisation des grades
figurant au tableau des effectifs 2017

Contexte

Des décrets parus en 2016 ont modifié, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B.

Certains grades mentionnés dans le tableau des effectifs ne sont plus existants.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide d'actualiser les grades du tableau des effectifs selon les nouvelles grilles indiciaires applicables à la fonction publique territoriale depuis le 1^{er} janvier 2017.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président,

